

## Contrat – Exposant

Entre

**Exposant :**

**Contact :**

**Mail :**

Et

**Forum International Bois Construction**  
**Représenté par**  
**Nicole Valkyser Bergmann/Nvbcom**

**Pour la participation en tant qu'exposant au**

**12<sup>e</sup> Forum International Bois Construction**  
**12 au 14 avril 2023 | Lille Grand Palais**

**Architecture bois • Aménagement •**  
**Bas carbone • Matériaux biosourcés • Industrie du bois**

## Objet

Pour la première fois, le congrès de tous les décideurs de la construction et de l'aménagement bois-biosourcé aura lieu dans les Hauts-de-France. Après la Bourgogne-Franche-Comté, le Grand Est, l'Auvergne Rhône-Alpes, l'Île-de-France, le grand événement annuel, qui a accueilli près de 10 000 participants lors de ses deux dernières éditions à Paris et à Epinal/Nancy, se déroulera à Lille Grand Palais du mercredi 12 au vendredi 14 avril 2023.

## Dates

### Mercredi 12 avril 2023

9h-18	Visites Architecture Bois organisées par FiBois	- Grand Palais, Lille
14h-18h	Sessions inaugurales (pause-café compris)	- Grand Palais, Lille
19h-20h	Visite guidée du vieux Lille + Dîner d'inauguration	- Hôtel de ville, Lille

### Jeudi 13 avril 2023

8h-20h	Congrès et exposition (déjeuner et apéritif compris)	- Grand Palais, Lille
20h	Dîner de Gala	- Grand Palais, Lille

### Vendredi 14 avril 2023

8h-17H	Congrès et exposition (déjeuner + pauses café compris)	- Grand Palais, Lille
--------	--	-----------------------

## Lieu

## Programme du congrès

Nous sommes à Lille, carrefour de l'Europe du Nord (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Angleterre et Allemagne). Le mouvement du Bâtiment vers la construction et l'aménagement bois et biosourcés pour la neutralité carbone est européen. L'espace convivial en témoignera comme les ateliers.

## Thèmes prévus

Pour les ateliers, la construction du programme dépend des réponses aux appels à projets. Des sujets d'intérêt émergent : la forêt, la ressource et la société; l'attractivité des métiers ; le bois dans l'espace urbain ; l'usage du bois dans le second œuvre et les corps d'états architecturaux ; les systèmes de façade; les ouvrages conçus pour un démontage et une réutilisation ; l'acoustique basse fréquence ; le confort d'été ; la gestion des chantiers en TCE bois ; la construction en bois massif et en feuillu ; l'incendie ; l'optimisation carbone en construction /réhabilitation /rénovation ; les incidences de la REP ; réemplois et économie circulaire ; les travaux de Notre-Dame ; les JOP 2024 ; la très basse énergie incluant les équipements techniques ; New Europe Bauhaus etc...

## Espace exposition

C'est une occasion unique pour vous de rejoindre l'espace convivial, une exposition spécialisée qui accompagne le congrès, qui en constitue le point de ralliement et offre une source d'information sans pareille. Si vous êtes venus à Paris ou à Nancy, vous confirmerez que l'on ne se sent pas dans un salon, mais dans son salon : les stands Belleville en hêtre et peuplier apportent un confort visuel et auditif, les congressistes se repèrent vite et le déroulement du Forum leur donne de nombreuses possibilités de se renseigner sur les produits innovants.

## Le Forum vous propose

**Dans votre contrat de base, un pack trois jours comprend :**

- les entrées aux sessions inaugurales le mercredi 12 avril de 14h à 18h à Lille- Grand Palais ;
- l'accès aux deux jours du congrès du 13 au 14 avril 2023 à Lille-Grand Palais : conférences, expositions, pauses café, deux déjeuners et le dîner de gala le jeudi 13 avril 2023 ;
- la traduction simultanée française, anglaise & hollandaise de l'ensemble des conférences ;
- les Actes du Forum (imprimés ou clé USB) et le catalogue du Forum ;
- l'accès permanent et gratuit aux expositions durant les trois jours à Lille.

## Les avantages spécifiques des exposants selon le type de contrat :

Avantages	Stand 6m <sup>2</sup> (3x2m) un coté ouvert	Stand 6m <sup>2</sup> (3x2m) deux côtés ouverts	Stand 12m <sup>2</sup> (6x2m) un côté ouvert	Stand 12m <sup>2</sup> (6x2m) deux côtés ouverts	Stand 24m <sup>2</sup> (6x4m) deux côtés ouverts
Participation gratuite au congrès (déjeuners et dîner de gala compris)	1	1	2	2	4
Participation au congrès d'autres collaborateurs à demi-tarif	X	X	X	X	X
Invitations aux expositions	10	10	20	20	30
Logo de l'entreprise sur le site internet FBC + lien	X	X	X	X	X
Mention du nom de l'entreprise sur le flyer	X	X	X	X	X
Logo et coordonnées de l'entreprise dans le programme officiel	X	X	X	X	X
Post avec logo et lien vers votre site sur les réseaux sociaux	X	X	X	X	X
Page de publicité A4 dans les Actes du Forum	X	X	X	X	X

### Prix de la location des surfaces des stands nus (cochez la case correspondante)

- Stand de 6m<sup>2</sup> - un côté ouvert** **2.600 € HT**
- Stand de 6m<sup>2</sup> - deux côtés ouverts** **2.800 € HT**
- Stand de 12m<sup>2</sup> - un côté ouvert** **4.200 € HT**
- Stand de 12m<sup>2</sup> - deux côtés ouverts** **4.400 € HT**
- Stand de 24m<sup>2</sup>** **6.900 € HT**

D'autres surfaces et équipements sont envisageables sur demande et la présentation de plans et/ou maquette.

**Prix de l'aménagement des stands Belleville** qui comprend une structure légère en bois (hêtre et peuplier) avec leur éclairage, un mobilier éco-conçu en matériaux recyclés (une table et deux chaises), une enseigne drapeau, un coffret électrique 1kW avec une prise :

- Stand 6m<sup>2</sup> - 1 petite table et 2 chaises** **800 € HT**
- Stand 12m<sup>2</sup> - 1 grande table et 2 chaises** **1.600 € HT**
- Stand 24m<sup>2</sup> - 1 grande table et 4 chaises** **2.400 € HT**

Le montage des stands est prévu le mardi 11 avril de 7h à 20h et le mercredi 12 avril de 7h à 12h.  
Le démontage aura lieu le vendredi 14 avril 2022 à partir de 17h.

### **Éléments à fournir par l'exposant**

- Logo de l'entreprise en couleurs et noir et blanc dès l'inscription ;
- Une annonce publicitaire A4, noir et blanc et couleurs, pour les Actes du Forum ;
- Règlement des frais d'exposition dès réception de la facture ;

## Prestations complémentaires (voir brochure)

<input type="checkbox"/> <b>Sponsor dîner</b>	<b>2.000 € HT</b>
Table réservée pour 10 invités au dîner d'inauguration du 12 avril et/ou au dîner de gala du jeudi 13 avril + chevalet avec votre logo sur la table	
<input type="checkbox"/> <b>Diffusion d'un film non sonorisé</b> (3 min max.) dans l'espace exposition	<b>1.500 € HT</b>
<input type="checkbox"/> <b>Publicité dans les kits participants</b>	<b>1.000 € HT</b>
Insertion d'un flyer publicitaire ou d'un objet promotionnel dans les kits distribués aux participants	
<b>Page de publicité dans le programme officiel</b> (distribué à tous les participants)	
<input type="checkbox"/> Quatrième de couverture :	<b>4.000 € HT</b>
<input type="checkbox"/> Pleine page intérieure :	<b>3.000 € HT</b>
<input type="checkbox"/> Demi-page intérieure :	<b>2.000 € HT</b>

---

## Contact

Pour l'exposant : .....

Nom et fonction : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

Signature et cachet commercial de la société :

Numéro intracommunautaire : .....

Pour l'organisateur :

**FBC : Nvbcom, 53 boulevard de la Villette - BAL 144, 75010 Paris, France**

Numéro de TVA : **FR37527638266**

Téléphone +33 1 42 00 17 80 ou +33 6 85 41 96 91 portable

Nicole Valkyser Bergmann: [info@forum-boisconstruction.com](mailto:info@forum-boisconstruction.com) ou [nicole@nvbcom.fr](mailto:nicole@nvbcom.fr)

Contrat en 4 pages, juin 2022, programme sous réserve de modifications

Conditions générales :

Les modalités d'organisation du salon, notamment les dates d'ouverture, sa durée, l'emplacement où il se tiendra, les heures d'ouvertures et de fermeture, le prix des entrées, sont déterminés par l'organisateur et peuvent être modifiés à son initiative. Dans les cas où, pour des raisons majeures, imprévisibles ou économiques, le salon ne peut avoir lieu, les demandes d'admission sont annulées et les sommes indisponibles après le paiement des dépenses engagées sont réparties entre les exposants au prorata des sommes versées par chacun d'eux.

En cas de désistement ou de non occupation du stand pour une raison quelconque, les sommes versées et/ou restant dues partiellement ou totalement au titre de la location du stand sont acquises à l'organisateur, même en cas de relocation à un autre exposant.

L'organisateur établit le plan du salon et effectue la répartition des emplacements librement, en tenant compte le plus largement possible des désirs exprimés par l'exposant. Les exposants prennent les emplacements dans l'état où ils se trouvent et doivent les laisser dans le même état. Toute détérioration, notamment aux locaux et installations dans lesquels se tient le salon, causée par un exposant ou par ses installations, matériels ou marchandises, est à la charge de l'exposant.